


Document de position

# Startup-Agenda Suisse



Réformes pour  
un écosystème  
startup performant

# Éditorial

La Suisse est un pays d'inventrices et d'inventeurs, dans lequel l'entrepreneuriat est historiquement profondément ancré. Notre force d'innovation et l'application des personnes qui vivent et travaillent ici ont créé de la prospérité pendant des générations. Mais cette prospérité n'est pas évidente. La Suisse doit avoir le courage de recourir à de nouvelles voies afin d'offrir les conditions les plus attractives aux fondatrices et fondateurs. Pendant que d'autres pays renforcent de manière ciblée leurs écosystèmes startup, nous prenons du retard. L'évolution est progressive, mais claire : nous sommes trop lents, trop bureaucratiques, pas assez ambitieux. Dans la concurrence mondiale pour les meilleures idées et les esprits les plus brillants, la Suisse risque de perdre le contact.

Les startups ne sont pas seulement des moteurs de croissance pour la Suisse, elles sont aussi notre instrument le plus efficace pour relever les grands défis de notre époque. Elles développent des technologies contre le changement climatique, font progresser les thérapies contre le cancer ou les maladies auto-immunes et révolutionnent notre mobilité, notre approvisionnement énergétique et notre système de santé. Ces entreprises ne sont pas un phénomène de niche, elles garantissent la capacité d'avenir de notre pays. C'est précisément pour cette raison que la situation actuelle des startups en Suisse est alarmante. En principe, la Suisse offre de bonnes conditions pour la création d'entreprises - mais dès qu'il s'agit de croissance et de mise à l'échelle, la Suisse devient de plus en plus un désavantage pour les startups. Si nous ne parvenons pas à retenir ici les meilleures fondatrices et les meilleurs fondateurs, nous compromettons les conditions mêmes qui créent notre prospérité.

Si nous voulons continuer à appartenir à l'élite mondiale, nous devons agir. Les startups en Suisse échouent rarement à cause de leurs idées, mais à cause d'obstacles structurels qui, pris isolément, semblent minimes, mais qui, accumulés, freinent l'écosystème. C'est là que nous intervenons : avec des autorisations plus rapides, des autorités numériques, de meilleures conditions fiscales et un accès au capital, des transferts de PI simplifiés, une sécurité sociale pour les fondatrices et fondateurs et un système éducatif qui prend l'entrepreneuriat au sérieux. Il faut être prêt à couper les vieilles habitudes et avoir le courage d'innover. Une vertu qui a porté le succès de la Suisse pendant des décennies.

La Swiss Startup Association a élaboré, en collaboration avec un grand nombre de partenaires de l'écosystème startup, des revendications concrètes afin de faire de la Suisse une nation startup de premier plan. Nous rassemblons les voix des fondatrices et fondateurs et proposons des solutions applicables et soutenues politiquement de manière large, afin d'attirer les talents en Suisse, de mobiliser le capital et de rendre la Suisse plus attractive pour les startups. Notre objectif est une Suisse qui ne célèbre pas seulement sa force d'innovation dans les classements, mais qui la met en œuvre par des actions. Une Suisse qui devient un aimant mondial pour les fondatrices et fondateurs, parce qu'elle offre les meilleures conditions.

Soutenez les startups. Exigez des réformes courageuses. Ouvrez, en tant qu'entreprise, vos portes aux coopérations. Permettez, en tant que citoyenne et citoyen, le changement. Assurons-nous ensemble que la Suisse ne reste pas seulement un pays d'inventrices et d'inventeurs, mais devienne la patrie des entreprises les plus prospères du monde.



**Raphael Tobler**  
Président Swiss Startup Association, éditeur

Février 2026

Ce document de position a été élaboré par la Swiss Startup Association. En collaboration avec les partenaires suivants, il a été adopté en février 2026.

- b2venture
- Deep Tech Nation Switzerland
- ETH Entrepreneurs Club
- Fondazione Agire
- Fondation Campus Biotech Geneva
- FONGIT
- Founderful
- Redalpine
- Swiss Private Equity & Corporate Finance Association
- SICTIC
- Spicehaus
- Startup Nights
- Startupticker.ch
- Swiss Healthcare Startups
- Swiss Startup Days Bern
- Swisspreneur
- Venturelab
- Zühlke Ventures

Le contenu et les priorités des réformes demandées ont en outre été validés par une enquête menée auprès des membres de la Swiss Startup Association.<sup>1</sup>

# Management Summary

La Suisse compte parmi les pays les plus innovants au monde. Cela est dû notamment à ses hautes écoles solides, à son excellence en recherche et à son industrie florissante. Mais pour que cette avance soit garantie à long terme, il faut des réformes politiques et structurelles ciblées qui renforcent en particulier l'écosystème startup. Les startups ne sont pas un phénomène marginal, mais des moteurs centraux de l'innovation. Elles créent des emplois durables, développent de nouvelles technologies et contribuent de manière déterminante à la dynamique économique de la Suisse. L'Agenda startup Suisse montre comment la Suisse peut devenir une nation startup leader au niveau mondial grâce à des mesures ciblées. Pour cela, des réformes sont nécessaires dans trois champs d'action stratégiques :

## 1 Talents, marché du travail et formation

L'accès à une main-d'œuvre qualifiée, y compris en provenance d'États tiers, doit être facilité. Cela nécessite des procédures d'autorisation de travail plus rapides et numérisées, tant pour les employées et employés que pour les fondatrices et fondateurs. En parallèle, des conditions-cadres équitables et adaptées aux startups sont essentielles, comme des modèles modernes de participation des collaborateurs et une meilleure sécurité sociale pour les fondatrices et fondateurs. En complément, un changement culturel en matière de politique éducative est nécessaire : l'entrepreneuriat et l'esprit d'innovation doivent être ancrés tôt dans les plans d'études. Il faut également un droit du travail permettant des modèles flexibles pour les startups.

## 2 Capital et financement

Pour que davantage de capital afflue vers les startups suisses, des conditions-cadres attractives et fiables pour le Venture Capital sont nécessaires. Cela inclut des incitations fiscales, des procédures simplifiées d'autorisation de fonds et un environnement réglementaire flexible qui tient également compte des petits fonds. Une culture de l'exit fonctionnelle et un marché des capitaux plus dynamique sont des conditions centrales pour permettre la croissance et la mise à l'échelle en Suisse. En parallèle, les investissements nationaux – notamment par les caisses de pension et les entreprises établies – doivent être encouragés de manière ciblée afin que le capital, le savoir-faire et la création de valeur restent durablement dans le pays.

## 3 État, régulation et politique de site

Les entreprises innovantes ne doivent pas échouer à cause de structures dépassées. Les prestations des autorités doivent être conçues de manière numérique, efficace et favorable aux startups. Une création d'entreprise entièrement numérique en quelques jours, un guichet unique pour toutes les démarches administratives ainsi que la réduction d'une régulation excessive sont essentiels. En outre, il convient d'éviter des interventions inutiles, telles qu'une loi sur le contrôle des investissements, afin de préserver le climat d'innovation ouvert de la Suisse. En parallèle, les obstacles fiscaux et juridiques doivent être supprimés.

## Conclusion

La Suisse dispose du potentiel pour devenir un aimant mondial pour les fondatrices et fondateurs. Mais pour ne pas perdre du terrain dans la concurrence internationale, une action politique résolue est nécessaire. Le Startup-Agenda Suisse est le résultat d'une collaboration largement soutenue au sein de l'écosystème startup et montre comment les startups peuvent être encouragées et renforcées de manière ciblée en tant que moteur d'avenir de l'économie suisse. Le moment est venu pour des réformes courageuses – dans l'intérêt de l'innovation, de la prospérité et de la sécurité pour l'avenir.



# Vue d'ensemble des réformes Startup-Agenda Suisse

La Suisse est aujourd'hui une nation startup forte, mais elle subit la pression de la concurrence internationale. Afin de renforcer les fondatrices et fondateurs de ce pays, des réformes politiques sont nécessaires. Ce document de position regroupe les revendications centrales de l'écosystème startup et montre quelles mesures doivent être prises dès maintenant. Pour toutes et tous. Pour une Suisse tournée vers l'avenir.

## 1 Talents, marché du travail et formation

Réglementer la participation des collaborateurs (ESOP/PSOP) de manière favorable aux startups	10
Sécurité sociale pour les fondatrices et fondateurs	10
Permettre davantage de spin-offs issus des hautes écoles et des instituts de recherche	11
Autorisations de travail plus simples et plus rapides pour les employées et employés provenant d'États tiers	12
Autorisations de travail plus simples et plus rapides pour les fondatrices et fondateurs provenant d'États tiers	13
Ancrer l'entrepreneuriat dans la formation	14
Modèles de temps de travail flexibles pour les startups	14

## 2 Capital et financement

Améliorer les conditions-cadres pour le Venture Capital et les structures de fonds	16
Renforcer la collaboration entre entreprises établies et startups	17
Investissements des caisses de pension dans le Venture Capital	17
Développer les possibilités d'exit et de croissance en Suisse (Growth Market Regime)	18
Créer des incitations fiscales pour les investissements privés dans les startups	19
Simplifier l'Asset Manager Licence	19

## 3 État, régulation et politique de site

Prestations administratives efficaces et numériques	21
Collaboration étroite avec l'Europe, les programmes Horizon et renforcement des connexions internationales	21
Suppression du droit de timbre	22
Étendre le report des pertes à 10 ans	22
Créer des zones d'innovation selon l'article 64 Cst.	22
Adapter le droit de l'assainissement à la réalité des startups	23
Créer un programme Swiss R&D Fellowship	23

# Introduction

La force d'innovation garantit la prospérité pour toutes et tous. Afin que la Suisse continue à faire partie des pôles d'innovation leaders au niveau mondial à l'avenir, ses atouts doivent être développés de manière ciblée. Une recherche d'excellence, un esprit entrepreneurial, de solides hautes écoles, de grandes entreprises actives à l'international, des PME en forte croissance et des startups audacieuses constituent ensemble le fondement de notre prospérité. Car l'innovation n'est pas une fin en soi, elle crée des emplois, de la valeur ajoutée et des perspectives d'avenir.

La force d'innovation garantit la prospérité pour toutes et tous. Afin que la Suisse continue à faire partie des pôles d'innovation leaders au niveau mondial à l'avenir, ses atouts doivent être développés de manière ciblée. Une recherche d'excellence, un esprit entrepreneurial, de solides hautes écoles, de grandes entreprises actives à l'international, des PME en forte croissance et des startups audacieuses constituent ensemble le fondement de notre prospérité. Car l'innovation n'est pas une fin en soi, elle crée des emplois, de la valeur ajoutée et des perspectives d'avenir.

Les startups jouent un rôle central à cet égard. Elles font partie du moteur de l'innovation et du bénéfice économique à long terme. Elles créent des emplois hautement qualifiés, stimulent les percées technologiques et contribuent de manière déterminante à la compétitivité de la Suisse. De nombreuses entreprises qui comptent aujourd'hui parmi les fleurons de l'économie suisse étaient autrefois des startups. Un exemple en est l'entreprise On-Running, fondée à Zurich en 2010, qui emploie aujourd'hui plus de 3'200 collaboratrices et collaborateurs dans le monde, dont plus de 1'000 rien qu'en Suisse. Sensirion, issue en 1998 d'un spin-off de l'ETH, emploie aujourd'hui plus de 1'200 personnes dans le monde, dont environ 900 au siège principal à Stäfa. D'autres exemples connus tels que Proton, Beekeeper, Bexio, Getyourguide, Sonarsource, NexThink ou Scandit génèrent également une forte valeur économique.

Bien que la Suisse figure en tête des classements internationaux en matière d'innovation – ce qui est largement dû aux dépôts de brevets des grandes entreprises établies, en particulier dans l'industrie pharmaceutique – les jeunes entreprises doivent souvent faire face à des obstacles. En définitive, ce sont de bonnes conditions-cadres qui déterminent où naît l'innovation et où reste la création de valeur. Lorsque les fondatrices et fondateurs trouvent en Suisse les meilleures conditions, ils développent leurs idées dans le pays, y créent des emplois et ont la possibilité de bâtir des entreprises qui contribuent durablement à la puissance économique suisse. La Suisse offre déjà de bonnes conditions pour les entreprises,

mais il manque des mesures ciblées pour faire du pays une nation startup leader. C'est pourquoi des actions ciblées sont nécessaires dès maintenant, afin que les fondatrices et fondateurs choisissent consciemment la Suisse comme site d'implantation et restent ici non pas malgré les conditions-cadres, mais grâce à elles.

Ce document de position expose les revendications nécessaires pour que la Suisse soutienne de manière ciblée les startups, afin d'assurer son leadership en matière d'innovation, de maintenir la création de valeur dans le pays et de générer une prospérité durable pour toutes et tous. Seules des réformes résolues permettront à la Suisse d'exploiter pleinement son potentiel d'innovation.

Les revendications suivantes sont structurées en trois clusters thématiques. Le cluster 1 regroupe les revendications relatives aux thèmes des **talents, du marché du travail et de la formation**. L'objectif principal est de retenir en Suisse les spécialistes hautement qualifiés formés dans le pays et, si nécessaire, d'attirer des talents supplémentaires pour le site suisse. En outre, ces revendications visent à garantir que la pensée entrepreneuriale soit encouragée dès l'école, afin de susciter l'enthousiasme des jeunes talents pour la création d'entreprise. Le cluster 1 traite également des conditions-cadres qui offrent aux fondatrices et fondateurs une certaine flexibilité tout en assurant une sécurité sociale. Le cluster 2 porte sur le **capital et le financement**. Les startups ont besoin de capital pour croître, stimuler l'innovation et rester compétitives au niveau mondial. Étant donné que le marché des capitaux suisse n'est pas encore optimalement orienté vers les jeunes entreprises, ce document de position vise à créer des conditions attractives pour les fonds de Venture Capital ainsi que des incitations fiscales pour les investisseurs et les startups. Le cluster 3 traite des thèmes de **l'État, de la régulation et de la politique de site**. Un écosystème startup compétitif nécessite un État efficace et moderne qui ne freine pas l'innovation par une bureaucratie inutile. Les formulaires papier, les longs délais d'attente et les processus inefficaces coûtent aujourd'hui beaucoup de temps, d'argent et de ressources aux startups suisses. Il est donc nécessaire de créer un État efficace et numérique. Toutes les revendications ne relèvent pas du même niveau de compétence : certaines exigent des décisions au niveau fédéral, d'autres relèvent de la responsabilité des cantons.<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Nombre de revendications peuvent être mises en œuvre en reprenant des instruments cantonaux déjà éprouvés, sans devoir créer de nouvelles solutions.

# Talents, marché du travail et formation

## Priorité 1

# 1.1 Réglementer la participation des collaborateurs (ESOP/ PSOP) de manière favorable aux startups

## Situation initiale

Les programmes de participation des collaborateurs tels que les ESOP et PSOP sont des instruments centraux permettant d'associer des personnes clés des startups au succès de l'entreprise et de les fidéliser à long terme. Ces modèles doivent créer des incitations à assumer des responsabilités et à accroître la valeur commune de l'entreprise. Dans la pratique, de nombreux défis apparaissent, notamment un traitement fiscal complexe avec des différences cantonales, une charge fiscale potentielle avant la réalisation d'un gain financier effectif ou des conditions contractuelles peu claires concernant par exemple le vesting, le départ ou les scénarios d'exit. Afin d'atténuer notamment les défis liés aux conséquences fiscales, des tax rulings sont nécessaires, ce qui entraîne cependant des charges supplémentaires, des coûts juridiques et administratifs.<sup>3</sup>

## Objectif

Introduction de règles claires, uniformes à l'échelle suisse et favorables aux startups pour les programmes de participation des collaborateurs.

## Mesures

- Introduction de délais de grâce uniformes pour l'acquisition de participations après la fondation, afin que les « Late Co-Founders » soient également traités fiscalement comme des fondatrices et fondateurs.
- Prise en compte du prix d'achat effectivement payé lors de l'imposition, afin d'éviter une surimposition.
- Introduction d'une imposition réduite de manière dégressive jusqu'au gain en capital exonéré d'impôt après cinq ans.
- Orientation vers des exemples de bonnes pratiques internationales pour promouvoir les talents et la capacité d'innovation.
- Réduction des obstacles administratifs dans la mise en œuvre des programmes de participation.
- Examen d'allègements fiscaux pour les collaboratrices et collaborateurs lors de la cession de participations dans le cadre d'un exit.

81 pour cent des membres interrogés de la SSA considèrent ce thème comme important.

Selon les critères de l'initiative « Not optional », la Suisse occupe le dernier rang parmi 25 pays classés et se trouve dans la catégorie « Ripe for Change ».  
Source : [www.notoptional.eu](http://www.notoptional.eu)



**Karim Maizar**

Membre du comité Swiss Startup Association,  
Partner Kellerhals Carrard

« Les ESOP sont un instrument indispensable pour les startups suisses afin d'attirer et de retenir des talents de premier plan. Bien que le traitement fiscal puisse offrir certains avantages en Suisse dans certaines circonstances, des améliorations sont clairement nécessaires, notamment parce que les autorités fiscales ne suivent pas une pratique uniforme et transparente, que les actions de collaborateurs sont encore trop fortement grevées de conséquences fiscales et que les règles actuelles sont difficiles à comprendre pour les startups. »

## Priorité 1

# 1.2 Sécurité sociale pour les fondatrices et fondateurs<sup>4</sup>

## Situation initiale

Les fondatrices et fondateurs supportent un risque personnel élevé. Ils investissent des années de leur vie dans la création d'une entreprise, souvent sans salaire ou avec un revenu fortement réduit. Si la startup échoue, ils se retrouvent non seulement sans revenu, mais peuvent également ne pas avoir droit à l'assurance-chômage s'ils agissent dans une position assimilable à celle d'un employeur. Selon les directives correspondantes, c'est le cas par principe lorsqu'ils exercent à ce moment-là une fonction formelle d'organe au sens d'un mandat de conseil d'administration. Cela dissuade des fondatrices et fondateurs potentiels et augmente le risque personnel de manière disproportionnée. D'autres pays ont déjà développé des modèles offrant une protection sociale aux fondatrices et fondateurs.

## Objectif

Création d'un droit à l'assurance-chômage pour les fondatrices et fondateurs, même lorsqu'ils exercent formellement des fonctions d'organe.

## Mesures

- Adaptation des dispositions relatives à l'assurance-chômage afin que les fondatrices et fondateurs aient droit à des prestations après l'échec d'une startup.
- Examen de modèles issus d'autres pays (p. ex. France, Danemark).
- Définition claire des conditions (p. ex. durée minimale d'activité, preuve de la fondation).

<sup>3</sup> L'impôt sur la fortune appliqué aux gains non réalisés place les fondatrices et fondateurs devant des difficultés, car ils ne disposent pas de flux de trésorerie suffisants pour le payer. Des règles claires sont nécessaires afin d'éviter l'insécurité juridique.

<sup>4</sup> Cette demande est déjà traitée au Parlement : objet 20.406



**Raphaël Mahaim**  
Conseiller national, Les VERT-E-S Suisse

« Les fondatrices et fondateurs assument le risque entrepreneurial, mais le filet de sécurité en cas d'échec est incomplet. Souvent, ils n'ont pas droit aux prestations de l'assurance-chômage bien qu'ils cotisent, et les prestations en cas de maladie ou de parentalité sont fréquemment insuffisantes. Une protection sociale moderne, adaptée aux réalités de l'entrepreneuriat et des jeunes actifs ayant des obligations familiales, renforcerait non seulement l'équité, la stabilité et la prévisibilité, mais encouragerait également davantage de créations d'entreprises. »

Priorité 1

## 1.3 Permettre davantage de spin-offs issus des hautes écoles et des instituts de recherche

### Situation initiale

La Suisse dispose de hautes écoles de renommée mondiale telles que l'ETH, l'EPFL et l'UZH. Ces universités possèdent des structures établies pour encourager les spin-offs, ce qui se reflète dans le nombre et la qualité des spin-offs qu'elles ont fait émerger. Dans d'autres hautes écoles, un potentiel subsiste toutefois, notamment en ce qui concerne des processus uniformes et transparents ainsi que des conditions-cadres favorables. Il arrive souvent que, faute de bases juridiques claires et en raison de transferts de propriété intellectuelle complexes, des projets de recherche révolutionnaires ne débouchent pas sur la création d'entreprises. De plus, lors des créations issues des hautes écoles, celles-ci souhaitent parfois conserver une part trop importante du capital de l'entreprise, ce qui constitue un obstacle au financement ultérieur et donc à la croissance de l'entreprise. En comparaison internationale également, la Suisse présente encore un potentiel inexploité en matière de spin-offs. Des pays comme Israël ou les États-Unis disposent de programmes de spin-offs clairement structurés avec un soutien financier. La Suisse a ainsi l'opportunité d'exploiter encore davantage le potentiel économique de sa recherche de pointe et d'augmenter encore le nombre de spin-offs.



**Dr. Stefan Kyora**  
Editor in Chief, Startupticker.ch

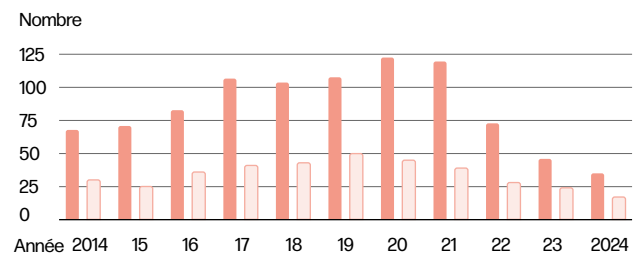
« Grâce à son orientation deep tech, à de nombreux spin-offs et à un nombre croissant de scaleups bien financés, l'écosystème startup suisse a pris de l'élan et gagné en stature internationale. Il s'agit désormais d'éliminer les obstacles à la prochaine grande étape. Les scaleups devraient pouvoir recruter plus facilement les meilleurs talents au niveau mondial et leur proposer des packages de rémunération attractifs. »

### Objectif

Exploiter le potentiel qualitatif et quantitatif des spin-offs au sein des hautes écoles suisses.

### Mesures

- Mise en place de plateformes communes et interuniversitaires ainsi que de formats de soutien visant à mettre en réseau de manière ciblée les équipes fondatrices au-delà des sites et des disciplines.
- Conditions-cadres juridiques transparentes et simplifiées pour les transferts de technologie.
- Programmes de soutien ciblés et structurés aidant les étudiantes, étudiants et chercheurs à transformer leurs idées et projets en entreprises commercialisables, créant ainsi de nouvelles sociétés et des emplois en Suisse.



**Spin-offs et startups classiques selon l'année de fondation (Sont prises en compte uniquement les entreprises financées)**

● Startups ● Spin-offs

Source : Startupticker.ch

Priorité 1

# 1.4 Autorisations de travail plus simples et plus rapides pour les employées et employés provenant d'États tiers

## Situation initiale

De nombreuses entreprises, en particulier les startups, dépendent de spécialistes hautement qualifiés. Une partie de ces spécialistes excellents et recherchés au niveau international provient également de l'étranger. Or, le système actuel des autorisations de travail est lent, complexe et peu flexible. Les autorisations pour les spécialistes provenant d'États tiers peuvent souvent prendre plusieurs mois. Ces obstacles bureaucratiques rendent difficile pour les entreprises de recruter rapidement les talents dont elles ont urgemment besoin. D'autres pays proposent des procédures plus rapides et plus simples, ce qui fait perdre à la Suisse de son attractivité.

## Objectif

Simplification et accélération des procédures d'admission au marché du travail pour les spécialistes qualifiés provenant d'États tiers.

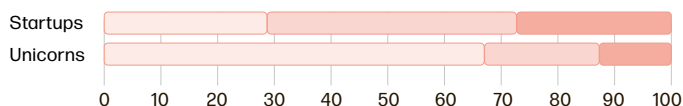
## Mesures

- Délai maximal de traitement de deux semaines pour les demandes d'admission au marché du travail.
- Simplification des processus administratifs par des solutions numériques.<sup>5</sup>
- Procédures transparentes et uniformes pour permettre aux entreprises d'engager plus rapidement des spécialistes.
- Application uniforme dans tous les cantons et prise en compte des participations des collaborateurs dans la détermination du salaire conforme au marché.



**Stef van Grieken**  
Co-Founder & CEO Cradle

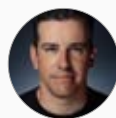
« Les fondatrices et fondateurs internationaux sont indispensables à la création de startups en Suisse, mais il manque un visa startup fiable et proche de la pratique. Si nous voulons que de nouvelles entreprises naissent ici et y restent durablement, nous devons attirer activement les talents vers la Suisse – au lieu de leur compliquer inutilement l'accès au marché. »



Mix de nationalités lors de la fondation de startups, en pourcentage

● Étranger ● Mixte ● Suisse

Source : Avenir Suisse (2023), Grenzenlos innovativ, p.22



**Adrian Locher**  
Founder & General Partner, Merantix Capital

« L'intelligence artificielle est la révolution industrielle de notre époque et la Suisse est en plein cœur de celle-ci : nous disposons de l'un des meilleurs viviers de talents en IA d'Europe et l'ETH ainsi que l'EPFL comptent parmi les cinq hautes écoles mondiales de référence pour les spin-offs technologiques à forte intensité de recherche. En tant qu'entrepreneur et investisseur, je considère comme un devoir de relier ces talents à l'expérience entrepreneuriale et de m'engager pour des conditions-cadres favorables aux startups en Suisse – c'est la seule manière de faire émerger des champions technologiques capables de s'imposer à l'échelle mondiale. »

<sup>5</sup> Avec easygov.swiss, les entreprises peuvent effectuer en ligne certaines annonces et demandes relevant du droit des étrangers. Toutefois, l'offre n'est actuellement disponible que dans une partie des cantons pour certains types de demandes.

## Priorité 1

# 1.5

## Autorisations de travail plus simples et plus rapides pour les fondatrices et fondateurs provenant d'États tiers

### Situation initiale

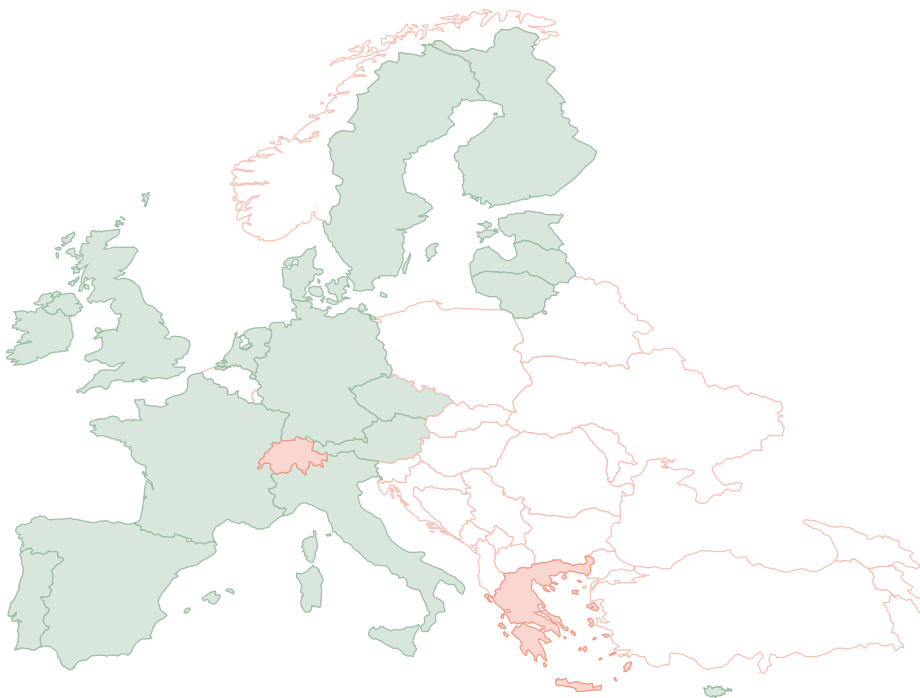
Les ressortissantes et ressortissants étrangers fondent en Suisse plus de la moitié de toutes les startups ainsi que 78 pour cent de tous les unicorns. La Suisse ne dispose toutefois d'aucune autorisation de travail spécifique pour les fondatrices et fondateurs de startups, ce qui dissuade les talents étrangers de créer une entreprise en Suisse. Concrètement, il manque des règles claires, transparentes et attractives pour les fondatrices et fondateurs provenant d'États tiers souhaitant créer une entreprise en Suisse.<sup>6</sup> En outre, les autorités imposent aux ressortissants d'États tiers des obstacles bureaucratiques élevés, difficilement applicables en pratique. Il s'agit notamment d'exigences telles que la constitution préalable d'une société, l'ouverture d'un compte bancaire suisse ou la conclusion d'un bail, ce qui est difficilement réalisable sans autorisation de séjour. D'autres pays comme le Canada ou l'Estonie proposent des visas startup avec procédure accélérée.<sup>7</sup> La Suisse risque de perdre des fondatrices et fondateurs innovants au profit d'autres pays.

### Objectif

Introduction d'une autorisation de travail spécifique pour les fondatrices et fondateurs de startups, avec traitement accéléré, procédures simplifiées et critères transparents.

### Mesures

- Idéalement, création de titres de séjour spécifiques pour les fondatrices et fondateurs provenant d'États tiers afin de promouvoir l'innovation en Suisse.
- Simplification des exigences et traitement numérique des procédures d'admission au marché du travail.
- Mise en place d'un point d'information central pour les fondatrices et fondateurs internationaux, positionnant la Suisse comme lieu attractif de création d'entreprise, regroupant toutes les informations et instructions pertinentes et disponible également en langue anglaise.
- Collaboration avec des programmes de promotion de l'innovation (p. ex. Innosuisse) confirmant que les fondatrices et fondateurs internationaux remplissent certains critères obligatoires d'innovation.



### Pays européens disposant d'un programme de visa startup

● Dispose d'un visa ● Ne dispose pas de visa

Source : nanoglobals.com

<sup>6</sup> Les sites officiels de la Confédération ou des cantons sont peu clairs, complexes et souvent non disponibles en anglais. Dans de nombreux cantons, les demandes correspondantes sont difficiles à trouver et ne peuvent pas être remplies numériquement.

<sup>7</sup> D'autres pays pionniers en matière d'autorisations de travail pour les fondatrices et fondateurs sont la Lettonie, la Lituanie, la Finlande, l'Estonie, le Danemark et les Pays-Bas. Ils sont considérés comme particulièrement favorables aux créateurs d'entreprise, car ils n'exigent pas d'investissement minimal en capital.

## Priorité 2

## 1.6 Ancrer l'entrepreneuriat dans la formation

### Situation initiale

Alors que des pays comme les États-Unis et la Suède ont intégré l'entrepreneuriat tôt dans leurs plans d'études, l'entrepreneuriat reste un thème marginal dans le système éducatif suisse. Les contenus liés à l'entrepreneuriat n'apparaissent que tardivement dans le système éducatif suisse et, le cas échéant, sur une base volontaire. Les élèves, étudiantes et étudiants reçoivent peu d'aperçus pratiques des startups et de la création d'entreprise. Lorsque ces thématiques sont abordées, elles reposent généralement sur le volontariat et dépendent des enseignantes et enseignants concernés. Il en résulte que de nombreux jeunes talents ne considèrent pas l'entrepreneuriat comme une option de carrière. Afin d'établir durablement une forte culture de l'innovation, l'entrepreneuriat doit être encouragé dès le plus jeune âge. Il ne s'agit pas seulement de l'entrepreneuriat au sens strict, mais aussi de reconnaître des opportunités, de résoudre rapidement des problèmes, d'assumer la responsabilité de ses propres décisions et de développer une culture du risque saine, dans laquelle l'échec est perçu comme faisant partie de l'apprentissage et non comme un échec personnel.

### Objectifs

- Rendre l'entrepreneuriat visible comme parcours professionnel.
- Faire des compétences entrepreneuriales telles que le développement de modèles d'affaires, le financement et l'entrée sur le marché une composante fixe de la formation scolaire et académique, au même titre que la recherche.

### Mesures

- Introduction de branches obligatoires consacrées à l'entrepreneuriat au degré secondaire II et au degré tertiaire dans les hautes écoles et les écoles supérieures spécialisées.
- Mise en place de programmes de soutien aux startups et de centres de création d'entreprise au sein des hautes écoles.
- Promotion de projets pratiques entre écoles, hautes écoles et startups, afin que les jeunes talents acquièrent une expérience précoce.

79 pour cent des membres interrogés de la SSA considèrent ce thème comme important.



**Raphael Tobler**

Président Swiss Startup Association, CEO & Co-Founder eduwo, Président du conseil d'administration Home of Innovation

« L'entrepreneuriat fait partie de l'ADN de la Suisse, mais il est à peine ancré dans notre système éducatif. Si nous voulons une véritable culture de l'innovation, nous devons transmettre les compétences entrepreneuriales avec la même évidence que les mathématiques ou les langues – reconnaître les opportunités, tester des idées, développer des solutions et offrir aux jeunes des aperçus concrets des startups. Ce n'est qu'ainsi que l'entrepreneuriat deviendra visible comme véritable parcours professionnel. »

## Priorité 3

## 1.7 Modèles de temps de travail flexibles pour les startups

### Situation initiale

Le droit du travail suisse est très statique, repose sur un modèle sociétal dépassé et offre peu de flexibilité aux startups pour s'adapter rapidement aux évolutions du marché. Or, les jeunes entreprises ont précisément besoin de modèles de travail agiles afin de fonctionner efficacement et d'attirer des talents. Des pays comme les Pays-Bas et le Danemark ont introduit des réglementations modernes concernant les horaires flexibles et le travail à distance. La Suisse est en retard : des prescriptions rigides relatives au temps de travail et aux heures supplémentaires compliquent le fonctionnement dynamique des startups.<sup>8</sup>

### Objectifs

- Adapter le droit du travail afin d'offrir davantage de flexibilité dans des environnements entrepreneuriaux dynamiques.
- Promouvoir les formes de travail à distance et hybrides sans obstacles bureaucratiques inutiles.

### Mesures

- Introduction d'un modèle de temps de travail basé sur des projets pour les environnements entrepreneuriaux dynamiques.
- Assouplissement des restrictions réglementaires concernant le télétravail et les horaires flexibles.
- Adaptation du droit du travail afin de permettre des modèles d'emploi modernes (p. ex. employées et employés à l'étranger).

<sup>8</sup> Le travail à distance reste limité par des obstacles fiscaux et liés au droit des assurances sociales : une activité à l'étranger jusqu'à 20 pour cent par an est généralement peu problématique ; au-delà, des obligations fiscales peuvent apparaître. En Suisse, les différences cantonales et les notions juridiques peu claires compliquent la planification – en particulier pour les startups sans département juridique.

# Capital et financement

Priorité 1

# 2.1 Améliorer les conditions-cadres pour le Venture Capital et les structures de fonds

### Situation initiale

Bien que la Suisse soit un centre financier de premier plan au niveau international, de nombreux fonds de Venture Capital préfèrent structurer leurs véhicules à l'étranger, car les conditions juridiques et fiscales applicables aux structures de fonds en Suisse sont peu attractives.<sup>9</sup> En l'absence de capital de croissance en provenance de Suisse, celui-ci provient souvent de l'étranger. Il en résulte que de nombreuses entreprises déplacent leur siège principal ou des parties essentielles de celui-ci à l'étranger, alors que des financements nationaux permettraient de garantir les emplois et la création de valeur en Suisse. L'introduction en 2024 du Limited Qualified Investor Fund (L-QIF), qui devait faire de la Suisse une place attractive pour les fonds, n'a pas produit les effets escomptés.<sup>10</sup> En définitive, le manque d'attractivité de la place suisse des fonds conduit à un afflux insuffisant de capital vers les startups suisses.

### Objectif

Améliorer les conditions fiscales et réglementaires pour les fonds de Venture Capital domiciliés en Suisse.

### Mesures

- Introduction de processus entièrement numériques avec les autorités (p. ex. autorisation FINMA, reportings, etc.).
- Création d'incitations fiscales pour les fonds de Venture Capital enregistrés en Suisse.
- Simplification des exigences réglementaires pour les fonds de Venture Capital.
- Introduction d'une structure nationale de fonds afin d'injecter un milliard de francs supplémentaires par an dans le marché suisse des startups.

80 pour cent des membres interrogés de la SSA considèrent ce thème comme important.



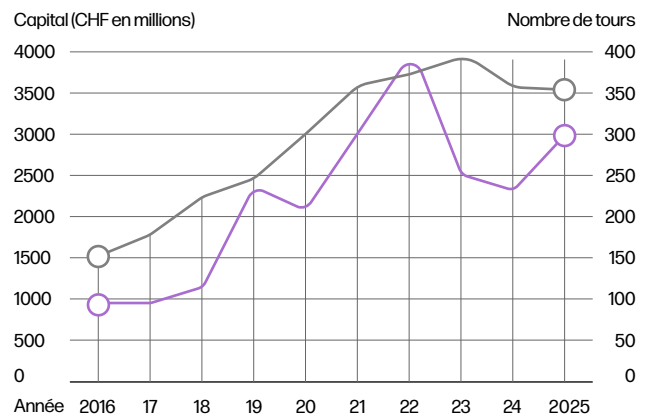
**Thomas Heimann**  
Deputy General Secretary & Board Member VC Chair SECA,  
Co-auteur Swiss Venture Capital Report

« Le financement de croissance en Suisse provient en grande partie de capitaux étrangers. Il existe donc, par rapport aux pays européens, un risque que les startups soient vendues trop tôt, qu'elles déplacent davantage leurs activités à l'étranger durant leur phase de croissance et que les investissements coûteux en R&D soient perdus. Une nation startup leader au niveau mondial a besoin de conditions-cadres également leaders, attractives et innovantes pour le Venture Capital. »



**Céline Weber**  
Conseillère nationale suisse, PVL

« La Suisse, pays d'innovation, est le berceau de nombreuses startups. Malheureusement, notre pays manque d'investisseurs prêts à prendre des risques pour permettre à ces startups de croître, si bien qu'elles partent encore trop souvent à l'étranger pour passer du statut de startup à celui d'entreprise établie. »



**Capital investi et nombre de tours de financement dans les startups suisses depuis 2016**

○ Tours de financement ○ Capital investi (CHF en millions)

Source : Swiss Venture Capital Report / startupticker.ch

<sup>9</sup> Les produits de fonds suisses sont notamment peu attractifs en raison de l'impôt anticipé et de l'absence de passporting.

<sup>10</sup> Le L-QIF est conçu de manière à ce qu'il soit essentiellement pertinent pour une commercialisation auprès d'investisseuses et investisseurs suisses. En raison de l'absence de passporting européen, le produit ne peut pas être distribué dans l'UE sans obstacles considérables, ce qui constitue un désavantage important pour les fonds VC.

## Priorité 1

## 2.2 Renforcer la collaboration entre entreprises établies et startups

### Situation initiale

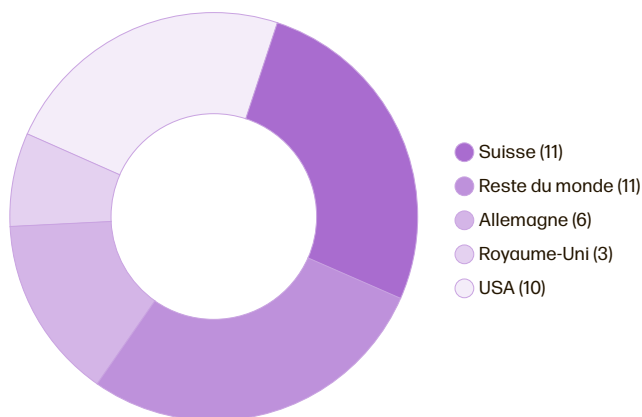
Les investissements dans des startups ainsi que leur acquisition offrent de grandes opportunités – tant pour les startups que pour les entreprises établies. Les startups obtiennent un accès à de nouvelles ressources, à des marchés et à du capital, tandis que les entreprises établies acquièrent, grâce à ces coopérations, de l'innovation, de nouveaux modèles d'affaires et des talents. Malgré cela, de telles transactions restent rares en Suisse. Les investisseuses et investisseurs ainsi que les acheteuses et acheteurs proviennent souvent de l'étranger. Les raisons incluent l'absence d'incitations fiscales ou réglementaires ainsi qu'une certaine retenue culturelle et stratégique des entreprises établies à l'égard des coopérations avec des startups.

### Objectif

Promouvoir le Corporate Venture Capital et les activités de M&A au sein de l'écosystème startup suisse.

### Mesures

- Introduction d'une déduction fiscale pour les entreprises qui investissent dans des startups suisses et/ou les acquièrent.
- Examen de l'introduction d'un fonds d'investissement pour l'innovation avec co-investissement étatique afin de partager les risques et d'encourager l'engagement.
- Mise en place d'un outil numérique visant à mettre en réseau de manière ciblée les startups avec les corporates, les investisseurs et les PME.
- Promotion d'une reconnaissance publique et d'un goodwill, par exemple au moyen de distinctions ou de labels de qualité pour les entreprises qui investissent dans la scène startup locale.



Acheteurs de startups suisses, selon le pays d'origine (2024)

Source : Startupticker.ch

## Priorité 1

## 2.3 Investissements des caisses de pension dans le Venture Capital

### Situation initiale

Bien que les bases juridiques permettant aux caisses de pension d'investir dans des startups existent, ce potentiel est jusqu'à présent peu exploité. De nombreuses caisses de pension hésitent en raison du risque et disposent de peu de connaissances sur le fonctionnement de l'écosystème startup. Il manque une culture d'investissement appropriée, des structures adaptées à la diversification des risques et des compétences spécialisées permettant d'examiner et d'évaluer professionnellement les investissements dans les startups. Il en résulte qu'une part importante du capital institutionnel ne contribue pas à la promotion de l'innovation, mais reste investie dans des classes d'actifs traditionnelles.

### Objectif

Faciliter et promouvoir les investissements des caisses de pension dans des startups suisses et/ou des fonds de Venture Capital (y compris des fonds de fonds).

### Mesures

- Sensibilisation et formation continue des décideuses et décideurs des caisses de pension aux opportunités et aux mécanismes des investissements en Venture Capital.
- Examen, développement et promotion d'instruments financiers appropriés visant à réduire les risques (p. ex. structures de fonds, garanties, modèles de co-investissement).
- Mise en place de plateformes d'échange et de compétences entre caisses de pension, investisseurs et associations de startups afin de renforcer la confiance et le savoir-faire.

## Priorité 2

## 2.4 Développer les possibilités d'exit et de croissance en Suisse (Growth Market Regime)

### Situation initiale

La tendance à des délais d'exit plus longs immobilise le capital des investisseuses et investisseurs ainsi que des collaboratrices et collaborateurs, ce qui réduit l'attractivité des investissements dans les startups en Suisse.<sup>11</sup> Certes, le marché privé ainsi que la SIX et la BX offrent des options, mais le droit suisse des marchés financiers est principalement conçu pour les grandes entreprises. Pour les scaleups, l'accès au marché des capitaux en Suisse reste aujourd'hui peu réaliste. Le segment « Sparks » créé en 2021 par la SIX devait faciliter l'accès pour les petites entreprises. Il est toutefois conçu comme un marché réglementé et reste largement soumis aux mêmes obligations strictes en matière de prospectus et de publicité que le segment principal. En revanche, l'UE permet, avec ses « SME Growth Markets », un accès nettement plus simple à la bourse grâce au statut de MTF et à un prospectus de croissance simplifié.<sup>12</sup> De plus, les startups bénéficient dans l'UE d'offres complémentaires et d'obligations allégées. Une base juridique comparable fait défaut en Suisse. Les scaleups suisses sont ainsi freinées par des obstacles financiers importants lorsqu'elles souhaitent entrer en bourse en Suisse.<sup>13</sup> Dans l'ensemble, cela conduit au fait que des entreprises à forte croissance continuent de se tourner vers des marchés étrangers.

### Objectifs

- Création d'une base juridique pour un marché de croissance fonctionnant de manière équivalente au « EU Growth Regime ».
- Mise en place d'incitations compétitives pour les startups suisses afin qu'elles participent à la bourse suisse.

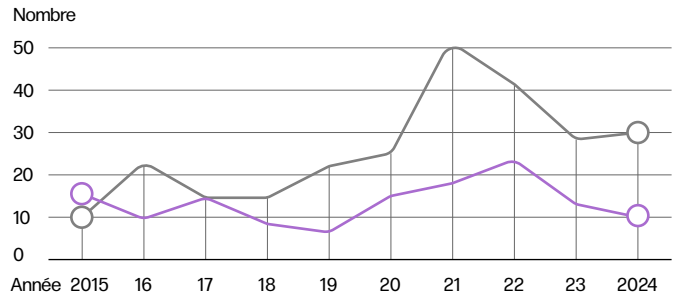
### Mesures

- Examen et modification des bases légales régissant l'accès aux transactions secondaires et au marché des capitaux.
- Dialogue actif avec la SIX concernant la création d'un marché de croissance ou l'adaptation du régime Sparks.
- Mobilisation des banques afin de permettre aux investisseurs institutionnels et privés d'accéder à un marché suisse de croissance.
- Simplification de certaines exigences telles que les obligations en matière de prospectus et de publicité.



**Joanne Sieber**  
CEO Deeptech Nation Switzerland

« La Suisse ne perd pas ses meilleures startups à cause d'un manque d'innovation, mais à cause d'un manque de capital de croissance. Nous devons tout mettre en œuvre pour que le capital suisse saisisse les opportunités attractives du secteur deep tech et finance les pionniers suisses. »



Exits en Suisse depuis 2015 selon l'origine des acquéreurs

○ Acquéreur étranger ○ Acquéreur suisse

Source : Swiss Venture Capital Report / Startupticker.ch



**Benjamin Fischer**  
Conseiller national suisse, UDC

« Si nous voulons garder ici des startups leaders, nous avons enfin besoin d'un marché du Venture Capital capable de rivaliser à l'international. Mais quiconque souhaite renforcer le Venture Capital en Suisse doit réduire les obstacles réglementaires. Une place de fonds moderne est la condition préalable pour que le capital suisse finance aussi des startups suisses. »

<sup>11</sup> Aujourd'hui souvent 10 à 12 ans au lieu de 4 à 5 ans auparavant

<sup>12</sup> Par exemple Nasdaq First North, Euronext Growth

<sup>13</sup> Résultant des obligations étendues en matière de prospectus, de due diligence et de disclosure

## Priorité 2

## 2.5 Créer des incitations fiscales pour les investissements privés dans les startups

### Situation initiale

Les startups dépendent d'investisseuses et investisseurs privés pour financer leur croissance durant les premières années. En Suisse, en dehors du gain en capital exonéré d'impôt, il existe peu d'incitations fiscales pour les investissements dans les jeunes entreprises. Cela conduit de nombreuses investisseuses et de nombreux investisseurs à privilégier des entreprises établies plutôt que des startups. Au Royaume-Uni et en France, les business angels et les investisseurs en VC bénéficient d'avantages fiscaux significatifs afin d'encourager les investissements dans les startups. Une promotion fiscale comparable pour les investisseuses et investisseurs dans des startups pourrait libérer des flux de capitaux considérables et permettre davantage de croissance.<sup>14</sup>

### Objectif

Mettre en place des incitations fiscales pour les business angels et les investisseurs institutionnels investissant dans des startups.

### Mesures

- Introduction d'une déduction fiscale pour les investissements dans des startups.
- Clarifier et rendre plus attractives les conditions du gain en capital exonéré d'impôt pour les personnes privées détenant des participations dans des startups.
- Mettre en place une réglementation des marchés financiers claire et attractive concernant les exigences applicables aux syndicats d'investisseuses et investisseurs dans des startups jusqu'à CHF 10 millions ainsi qu'à leurs gestionnaires.

! 83 pour cent des membres interrogés de la SSA considèrent ce thème comme important.



**Andy Yen**  
Founder und CEO Proton

« Au cours des dix dernières années, chaque scaleup suisse d'envergure a été soit cotée en bourse à l'étranger, soit déplacée à l'étranger. Les causes de cette tendance sont connues : les investisseurs suisses doivent commencer à mener les tours de financement des scaleups afin d'amener des unicorns suisses à la bourse suisse. Ces problèmes doivent être traités dès maintenant si la Suisse veut rester économiquement compétitive et pertinente dans les décennies à venir. »



**Dr. sc. ETH Thomas Dübendorfer**  
Angel Investor et Internet Entrepreneur

« Les investissements privés dans des startups sont un investissement dans l'avenir d'une Suisse innovante. Il existe une insécurité juridique importante concernant les syndicats d'investissement et la fiscalité des gains en capital lors de la vente de participations dans des startups. On manque d'incitations fiscales attractives à l'échelle suisse pour les investisseurs privés en capital-risque, comme celles existant notamment au Royaume-Uni. Des conditions-cadres plus claires et plus attractives pour les angel investors sont nécessaires afin de créer davantage d'emplois d'avenir et de préserver la Suisse comme site d'innovation. »

## Priorité 3

## 2.6 Simplifier l'Asset Manager Licence<sup>15</sup>

### Situation initiale

Les petits fonds de Venture Capital sont aujourd'hui soumis aux mêmes exigences réglementaires que les grands gestionnaires d'actifs. Cela inclut des obligations de compliance étendues, des frais élevés auprès de la FINMA et des processus d'audit complexes. Ces prescriptions engendrent des coûts et des charges administratives disproportionnés, difficilement supportables pour de jeunes fonds disposant d'un volume limité. De nombreuses fondatrices et de nombreux fondateurs de fonds potentiels se tournent donc vers l'étranger, ce qui prive la place suisse d'innovation de capital et de savoir-faire. Un allègement ciblé pour les petits fonds renforcerait le paysage d'investissement local et orienterait davantage de capital vers les startups suisses.

### Objectif

Réduire les obstacles réglementaires pour les petits fonds de Venture Capital afin de renforcer la place d'investissement suisse.

### Mesures

- Introduction d'une catégorie de licence simplifiée (« Light License ») pour les fonds jusqu'à un certain volume (p. ex. CHF 75 millions).
- Réduction des exigences en matière de capital, des obligations de déclaration et des charges d'audit pour les fonds disposant d'un volume d'investissement limité.
- Révision et adaptation de la structure tarifaire de la FINMA afin de rendre plus attractive la création de nouveaux petits fonds VC en Suisse.

<sup>14</sup> Certaines mesures d'exonération fiscale pour les personnes physiques existent déjà, mais il existe des différences cantonales.

<sup>15</sup> Autorisation FINMA en tant que gestionnaire de fortune indépendant

# État, régulation et politique de site

Priorité 1

# 3.1 Prestations administratives efficaces et numériques

**Situation initiale**

En matière de numérisation des processus administratifs, la Suisse accuse un retard par rapport aux pôles d'innovation leaders. La création d'entreprise prend souvent plusieurs semaines en Suisse, alors que des pionniers numériques comme l'Estonie, Singapour ou les Pays-Bas permettent une création entièrement en ligne en 24 heures. De plus, de nombreux processus administratifs sont encore basés sur des formulaires papier, ce qui entraîne des coûts en temps et en argent. Avec des coûts moyens compris entre 2'500 et 5'000 francs, la création d'entreprise en Suisse est nettement plus chère que dans d'autres États européens, où une entreprise peut être fondée dès 150 à 400 francs. En outre, les startups doivent naviguer à travers une administration insuffisamment coordonnée, au lieu de pouvoir tout traiter auprès d'un guichet unique.<sup>16</sup> Les investissements sont eux aussi marqués par des processus bureaucratiques.

**Objectif**

La création d'entreprise et les procédures administratives doivent devenir entièrement numériques et efficaces (en quelques jours).

**Mesures**

- Introduction d'un portail administratif numérique central regroupant tous les processus pertinents pour les startups, tels que la création d'entreprise, l'enregistrement fiscal et les autorisations relevant du droit du travail, et permettant leur traitement numérique.
- Suppression des formulaires papier : toutes les demandes et enregistrements doivent être possibles de manière entièrement électronique, ce qui peut être mis en œuvre grâce à la loi sur la numérisation du notariat.
- Réduction des délais de traitement pour les autorisations et les demandes, notamment lors de créations d'entreprise, de mutations RH, de questions fiscales et de dépôts de brevets.



**Andri Silberschmidt**  
Conseiller national suisse, PLR

« Les startups à succès d'aujourd'hui sont les grands employeurs de demain. C'est aussi pour cette raison que les conditions-cadres politiques pour l'entrepreneuriat doivent être améliorées. »



**Dominik Blunschy**  
Conseiller national suisse, Le Centre

« Nos hautes écoles font partie de l'élite mondiale en matière de recherche, mais nous investissons trop peu dans les personnes qui en font de véritables entreprises. La Suisse a besoin d'un système de talents qui récompense le courage au lieu de sanctionner les erreurs. Celui qui veut créer ne devrait pas devoir lutter contre la bureaucratie, mais contre les marchés. »

Priorité 2

# 3.2 Collaboration étroite avec l'Europe, les programmes Horizon et renforcement des connexions internationales

**Situation initiale**

La Suisse fait partie des pays les plus innovants au monde, mais l'exclusion passée du programme Horizon Europe et l'absence d'intégration dans les réseaux européens d'innovation affaiblissent considérablement l'écosystème startup. Pour les nouvelles entreprises, le marché suisse est souvent trop petit. Les startups doivent travailler rapidement à l'international. C'est pourquoi un accès simple et rapide aux marchés de l'UE et des États-Unis est essentiel. Les startups de l'UE ont accès à des milliards de fonds de soutien, tandis que les jeunes entreprises suisses sont de plus en plus exclues. Cet accès restreint aux coopérations européennes en matière de recherche rend plus difficile pour les startups l'accès à de nouvelles technologies ainsi qu'à des partenaires. Une collaboration plus étroite avec l'UE est décisive pour permettre aux startups suisses de s'imposer sur le marché mondial.

**Objectifs**

- Améliorer l'accès aux marchés européens et internationaux ainsi qu'aux instruments de promotion de l'innovation.
- Garantir à long terme l'intégration de la Suisse dans les programmes Horizon.

**Mesures**

- Initiative politique visant la reprise et le maintien des partenariats avec l'UE dans les domaines de l'innovation et de la recherche.
- Mise en place de programmes nationaux de remplacement pour la recherche et le développement si une coopération complète avec l'UE n'est pas possible.
- Promotion de l'internationalisation des startups suisses afin de faciliter leur entrée sur le marché européen.

<sup>16</sup> Le système fédéral suisse entraîne une grande diversité de processus administratifs et de systèmes fiscaux.

Priorité 2

## 3.3 Suppression du droit de timbre

### Situation initiale

Le droit de timbre est un impôt prélevé sur l'émission et le commerce de titres. Il renchérit les augmentations de capital et rend plus difficile pour les startups d'obtenir des investissements. La Suisse fait partie des rares pays qui prélèvent encore un tel impôt. Les investisseuses et investisseurs internationaux évitent la Suisse, car leurs investissements y sont inutilement renchéris. La suppression du droit de timbre permettrait aux startups de lever davantage de capital et de réussir durablement.

### Objectif

Suppression du droit de timbre sur les augmentations de capital et les investissements dans les startups.

### Mesures

- À court terme : adaptation législative afin de supprimer le droit de timbre pour les startups.
- À long terme : suppression complète du droit de timbre au niveau national pour toutes les entreprises.

Prio 2

## 3.4 Étendre le report des pertes à 10 ans

### Situation initiale

Les startups, en particulier dans le domaine deep tech, ont souvent besoin de nombreuses années avant de devenir rentables. Actuellement, les entreprises en Suisse ne peuvent reporter fiscalement leurs pertes que pendant 7 ans, ce qui ne suffit pas à garantir une sécurité de planification à long terme. Dans des pays comme l'Allemagne et les États-Unis, il existe des règles de report des pertes plus longues, permettant aux startups de compenser plus efficacement leurs pertes initiales. Une extension du report des pertes à au moins 10 ans allégerait considérablement la charge des startups suisses et leur donnerait davantage de temps pour se stabiliser financièrement.

### Objectif

Prolongation du report fiscal des pertes de 7 à 10 ans.<sup>17</sup>

### Mesures

- Adaptation législative des règles fiscales afin de prolonger la durée du report des pertes.
- Introduction de modèles de compensation des pertes plus flexibles pour les startups.

Priorité 2

## 3.5 Créer des zones d'innovation selon l'article 64 Cst.

### Situation initiale

La Suisse dispose d'institutions de recherche de premier plan et d'un écosystème startup solide. Il manque toutefois des zones d'innovation clairement définies, dans lesquelles la recherche, les startups et le capital privé seraient réunis de manière systématique. Des modèles internationaux tels que les « Opportunity Zones » montrent que des zones d'innovation clairement délimitées peuvent fortement accélérer les investissements, les créations d'entreprises et les coopérations. Dans le contexte suisse, il existe des bases constitutionnelles (art. 64 Cst.) permettant de renforcer la promotion de l'innovation de manière programmatique et juridique, sans entrer en conflit avec le principe d'égalité de traitement. Cependant, les conditions-cadres et projets pilotes nécessaires pour concrétiser de telles zones d'innovation en Suisse font actuellement défaut.

### Objectif

Créer des zones d'innovation définies juridiquement et programmatiquement, facilitant les créations d'entreprises, les transferts de recherche et les investissements, et renforçant la collaboration entre hautes écoles, startups et capital privé.

### Mesures

- Élaboration d'une loi nationale sur les zones d'innovation fondée sur l'art. 64 Cst., utilisant la promotion de la recherche et de l'innovation comme base.
- Définition de zones d'innovation en collaboration avec les cantons, les hautes écoles et la communauté startup (p. ex. zones autour de l'ETH/EPFL, parcs d'innovation, hubs deep tech).
- Allègements réglementaires au sein de ces zones, p. ex. procédures d'autorisation simplifiées, coopérations facilitées entre hautes écoles et startups, processus de transfert de IP accélérés.
- Promotion ciblée des investissements au moyen d'instruments programmatiques, tels que des matching funds, des bourses d'innovation, des infrastructures pilotes ou des modèles de cofinancement.



Islam Alijaj  
Conseiller national suisse, PS

« J'ai grandi dans un environnement où les opportunités ne sont pas offertes – il faut se battre pour les obtenir. C'est précisément pour cela que je crois si fortement aux startups et à l'innovation : elles donnent aux personnes la possibilité de transformer une idée en réalité. Si, en tant que Suisse, nous renforçons des fondatrices et fondateurs courageux, nous investissons non seulement dans des technologies, mais dans des perspectives d'avenir pour toutes et tous. »

<sup>17</sup> Le Conseil national a déjà accepté cette demande. La décision du Conseil des États est désormais attendue.

Priorité 3

## 3.6 Adapter le droit de l'assainissement à la réalité des startups

### Situation initiale

Les startups sont souvent intensives en capital durant leur phase initiale et génèrent d'abord peu de revenus. Elles sont donc particulièrement vulnérables au risque d'insolvabilité imminente (art. 725 CO), à la perte de la moitié du capital (art. 725a CO) ou au surendettement (art. 725b CO)<sup>18, 19</sup>. Durant leur phase de croissance, les startups disposent généralement de peu de réserves latentes ou de garanties réalisables, ce qui limite leur marge de manœuvre comptable pour se stabiliser. De telles difficultés financières peuvent gravement affecter la confiance des investisseuses et investisseurs ainsi que des partenaires commerciaux.

### Objectif

Concevoir les art. 725 ss CO de manière compatible avec les startups, afin que la phase de développement ne soit pas pénalisée et que des obligations d'assainissement disproportionnées soient évitées.

### Mesures

- Développer des mécanismes d'assainissement spécifiques aux startups.
- Prévoir des délais plus longs pour les startups en phase initiale en cas de perte de la moitié du capital et de surendettement.

Priorité 3

## 3.7 Créer un programme Swiss R&D Fellowship

### Situation initiale

Les réductions budgétaires actuelles et l'incertitude croissante dans l'environnement de la recherche aux États-Unis offrent à la Suisse une opportunité unique de renforcer sa position en tant que pôle international de recherche et d'innovation de premier plan. En recrutant de manière ciblée des chercheuses et chercheurs d'excellence ainsi que leurs équipes, la Suisse peut renforcer considérablement son savoir-faire, sa capacité d'innovation et sa visibilité internationale dans le domaine de la recherche et du développement. Cela nécessite toutefois des conditions-cadres attractives et compétitives à l'échelle internationale, favorisant activement l'arrivée de talents de pointe.

### Objectif

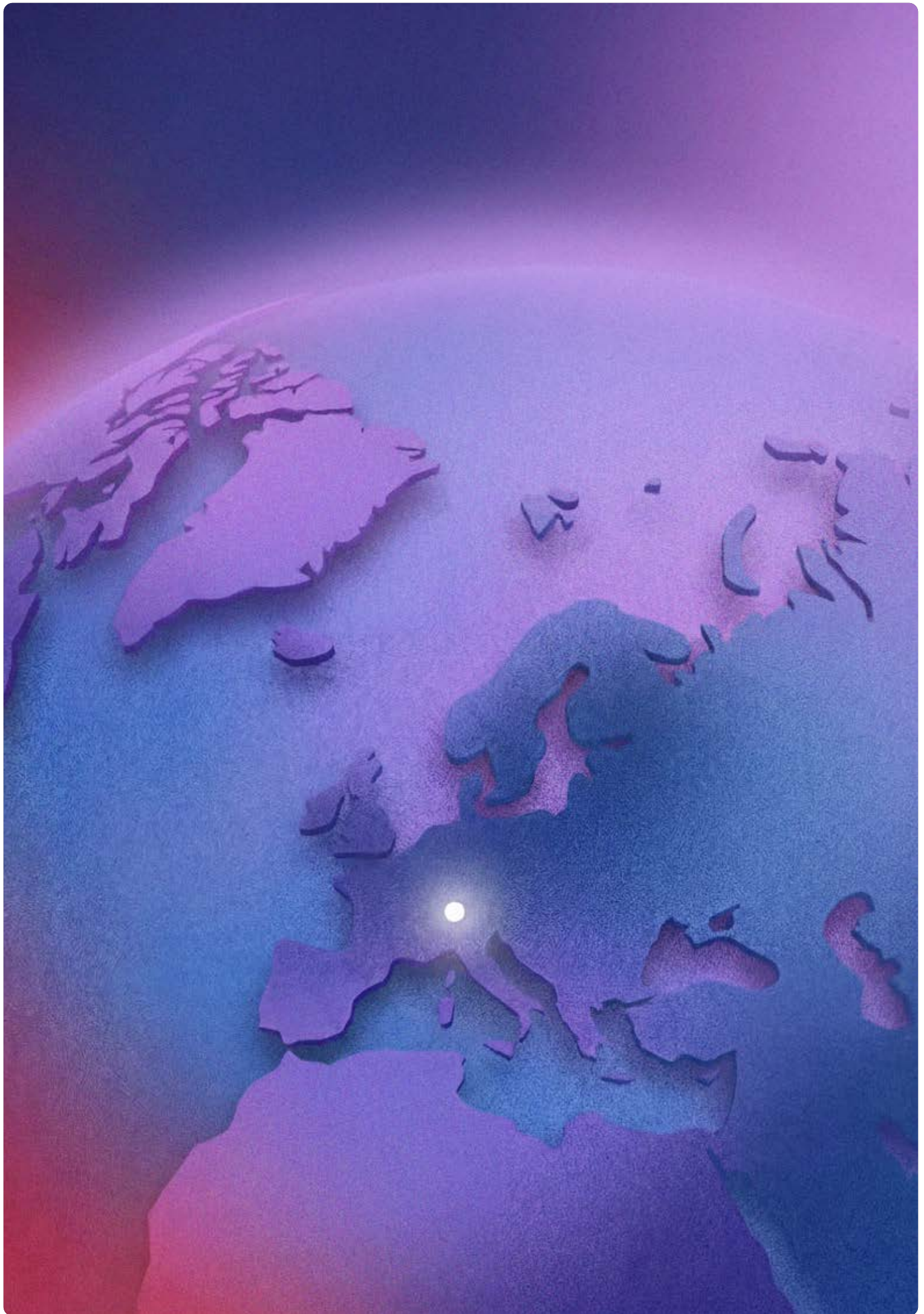
Recrutement ciblé de chercheuses et chercheurs hautement qualifiés ainsi que d'équipes de recherche provenant de l'étranger, afin de renforcer le pôle suisse d'innovation et de recherche.

### Mesures

- Introduction d'un programme national « Swiss R&D Fellowship » offrant des conditions de soutien attractives pour des chercheuses et chercheurs internationaux de haut niveau.
- Soutien à la mise en place d'équipes et d'infrastructures de recherche dans les hautes écoles et centres d'innovation suisses.
- Positionnement international de la Suisse comme site privilégié pour la recherche d'excellence au moyen d'initiatives ciblées de communication et de recrutement.

<sup>18</sup> La moitié du capital-actions et des réserves légales n'est plus couverte.

<sup>19</sup> La perte de capital s'est accrue au point que les engagements de la société ne sont plus couverts par les actifs.



Réformes pour un écosystème  
startup performant



Appel  
à l'action

# Renforcer les startups – mettre en œuvre des réformes

La Suisse a le potentiel de devenir l'une des nations startup leaders au monde. Elle dispose de hautes écoles de premier plan, d'une économie forte et d'une culture de l'innovation. Mais sans réformes ciblées, elle perd du terrain dans la concurrence internationale. Ce document de position présente les étapes nécessaires pour renforcer les startups en Suisse.

## 1 Talents, marché du travail et formation

Des procédures de visa simplifiées et des conditions de travail plus attractives pour les collaboratrices et collaborateurs de startups, ainsi que la promotion de la pensée entrepreneuriale dans la formation.

## 2 Capital et financement

Des incitations fiscales et de meilleures conditions-cadres pour le capital-risque.

## 3 État, régulation et politique de site

Des processus plus rapides, une administration moderne et numérique ainsi qu'une réduction des charges réglementaires

## Conclusion

Ces mesures ne sont pas seulement décisives pour les startups ; elles sont essentielles pour l'avenir économique de la Suisse. Car les startups ne sont pas seulement des entreprises, elles sont *des moteurs d'innovation, des créatrices d'emplois et des leaders technologiques.*

La politique, l'économie et la société doivent agir dès maintenant. Des réformes courageuses sont nécessaires pour exploiter pleinement le potentiel d'innovation de la Suisse. Le moment est venu pour une Suisse qui ne se contente pas d'obtenir de bons résultats dans les classements d'innovation, mais qui offre réellement *les meilleures conditions aux fondatrices et fondateurs.*

# Définitions

Le glossaire ci-dessous vise à définir de manière uniforme les principaux termes afin de garantir une compréhension commune et d'éviter tout malentendu.

Terme	Définition
<b>Augmentation de capital</b>	Processus par lequel une entreprise lève de nouveaux fonds propres par l'émission d'actions supplémentaires.
<b>Business Angel</b>	Personne privée qui soutient des startups avec du capital, du savoir-faire et des contacts, en règle générale en échange de titres de dette convertibles ou de participations en capital.
<b>Conseil d'administration</b>	Organe suprême de direction et de contrôle d'une société anonyme. Assume la responsabilité stratégique, surveille la direction et représente la société anonyme à l'extérieur.
<b>Deeptech</b>	Startups développant des produits technologiquement particulièrement complexes et à forte intensité de recherche.
<b>ESOP/PSOP</b>	Modèles de participation (Employee/Phantom Stock Ownership Plan) par lesquels les collaboratrices et collaborateurs participent au succès ou à la valeur de l'entreprise.
<b>Gain en capital exonéré d'impôt</b>	Gains en capital issus de la vente de patrimoine privé, exonérés d'impôt en Suisse pour les personnes privées.
<b>Horizon Europe</b>	Programme central de recherche et d'innovation de l'UE.
<b>Impôt anticipé</b>	Impôt prélevé directement sur certains revenus de capitaux avant leur versement. Le remboursement n'est possible qu'en cas de déclaration correcte et de domicile fiscal en Suisse.
<b>Investissement direct</b>	Participation à long terme d'un investisseur étranger dans une entreprise suisse dans le but d'influencer son activité commerciale (p. ex. par des acquisitions ou l'acquisition de participations).
<b>investissements des caisses de pension</b>	Avoirs issus de la caisse de pension pouvant, sous certaines conditions, être investis dans des fonds qui investissent ensuite dans des startups.

Terme	Définition
<b>IP-Transfer</b>	Intellectual Property Transfer ; transfert de droits de propriété intellectuelle (p. ex. brevets d'un institut de recherche vers une entreprise).
<b>IPO</b>	Initial Public Offering : première introduction en bourse d'une entreprise, lors de laquelle ses actions sont négociées publiquement.
<b>L-QIF</b>	Limited Qualified Investor Fund : nouveau type de fonds suisse, moins fortement réglementé et accessible uniquement aux investisseurs qualifiés.
<b>M&amp;A</b>	Mergers & Acquisitions ; fusions et acquisitions, p. ex. lorsqu'une grande entreprise rachète une startup.
<b>Passporting</b>	Réglementation de l'UE permettant aux banques et aux sociétés financières d'offrir leurs services dans tous les pays de l'EEE avec une seule autorisation ; non applicable en Suisse
<b>PME</b>	Petites et moyennes entreprises comptant moins de 250 employées et employés.
<b>Remote Work</b>	Travail effectué en dehors du site de l'entreprise, p. ex. à domicile ou en déplacement.
<b>Report des pertes</b>	Possibilité de reporter des pertes fiscales sur des années futures afin de les compenser avec des bénéfices ultérieurs.
<b>Spin-off</b>	Entreprise issue d'une organisation existante (p. ex. haute école/entreprise) afin d'exploiter économiquement une technologie innovante.
<b>Startup</b>	Jeune entreprise innovante disposant d'une solution basée sur la science ou la technologie, caractérisée par une forte capacité de mise à l'échelle, des ambitions de croissance élevées et une demande internationale.
<b>Tax Ruling</b>	Décision préalable de l'autorité fiscale concernant le traitement fiscal d'une situation donnée.
<b>Venture Capital</b>	Capital-risque investi par des investisseurs professionnels dans de jeunes entreprises à forte croissance en échange de participations.

# Mentions légales

<b>Éditeur</b>	Swiss Startup Association Stadthausstrasse 14 8400 Winterthur info@swissstartupassociation.ch	
<b>Collaboration stratégique</b>	Ben Advisory Panoramastrasse 15 8903 Birmensdorf ZH benadvisorygroup.com	
<b>Conception</b>	ESE Agency Grubenstrasse 54 8045 Zürich eseagency.ch	
<b>Relecture</b>	Gaby Kouroupis	



